	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 septembre 2023	N° 2023-403

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 septembre 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	<i>N° 2023-403</i>

**Fondation Bordeaux Université - Chaire de médecine narrative - Subvention 2023 -
Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Présentation de la chaire

La médecine narrative, discipline innovante dans les humanités en santé s'appuyant sur les différentes dimensions du récit, a émergé dans les années 2000 aux Etats-Unis (Rita Charon, Columbia University). Elle vise à remettre la relation de soin au cœur de l'acte thérapeutique, au-delà de la construction médicale de la maladie, grâce à un partenariat entre patient, aidant et soignant.

Cette discipline a pour finalités de

- développer une santé inclusive et durable à partir de méthodes fondées sur la narrativité en sciences de la santé ;
- donner aux soignants des compétences narratives pour améliorer la qualité de la relation de soin ;
- accompagner les professionnels de santé sur le terrain clinique et dans leur parcours professionnel par des dispositifs narratifs ;
- favoriser une affiliation des personnels soignants, des patients et des aidants.

La médecine narrative est absente des cursus médicaux et des activités de recherche en France. Des chercheurs bordelais se sont saisis du sujet, avec le soutien important de la Chaire de Philosophie à l'Hôpital qui, forte de son succès depuis 2016, entend créer sa première « antenne » à Bordeaux consacrée à cette discipline.

Ainsi, la Chaire bordelaise de médecine narrative à l'hôpital, programme hospitalo-académique, aspire à développer le 1er pôle d'excellence pluridisciplinaire français de médecine narrative en France au sein même de l'hôpital et en connexion très étroite avec le campus et les acteurs du territoire. Elle propose de faire travailler ensemble les sciences humaines et sociales et les sciences médicales de manière inédite, en réunissant pour cela les principaux acteurs de la recherche publique universitaire.

Il s'agit de mettre en œuvre sur une période de 5 ans (2023-2027) un ensemble de programmes à la fois pédagogiques (formation initiale et continue), cliniques (plateforme narrative numérique, projets dans les parcours de soins, groupes de travail et d'accompagnement), scientifiques (projet de recherche pluriannuel, recrutement de 10 post-doctorants, séjours de professeurs invités) et culturels autour de la diffusion des savoirs et d'actions menées auprès des soignants, des patients et des aidants (séminaires, résidences d'artistes...).

Portée par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Bordeaux et Sciences Po Bordeaux, cette chaire a pour objet de

- diffuser la médecine narrative sur le site bordelais, au sein de l'hôpital, de l'université et dans les projets de recherche universitaire et clinique ;
- favoriser des recherches cliniques avec des partenariats patients-aidants-soignants (santé publique et innovations en santé) ;
- développer des méthodes et outils innovants pour le terrain clinique ;
- développer des collaborations novatrices : mise en place d'un réseau d'envergure internationale, transdisciplinarité de la médecine narrative pour articuler enjeux disciplinaires et pratiques artistiques, partenariats avec des associations de patients et d'aidants autour de la culture dans le soin, en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de la région Nouvelle Aquitaine.

La chaire et ses activités répondent aux objectifs de la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche qui affirme la volonté de favoriser la production et la diffusion des connaissances, de renforcer les liens entre savoirs et territoire métropolitain et d'encourager la diffusion des sciences humaines et sociales et la transdisciplinarité dans la recherche.

2. Programme d'actions 2023

Dans le cadre de la préfiguration de la chaire, plusieurs actions et projets ont été lancés dès la rentrée de septembre 2022. Cette phase, qui s'est déployée sur la première année universitaire, avait pour objectif de réaliser un travail d'acculturation au niveau hospitalier et universitaire, en suivant des axes à la fois pédagogique, clinique et scientifique tout en maintenant un partenariat patient-aidant-soignant sur ces différents aspects. Le lancement officiel de la chaire en 2023 permettra de poursuivre et développer les actions initiées et de finaliser la programmation, développer des enseignements, asseoir un axe « Culture et santé » et ouvrir la chaire à d'autres institutions.

Un attaché littéraire hospitalier et un chargé de projet seront recrutés, ce dernier ayant pour missions de développer l'ensemble des actions et assurer une montée en puissance de la chaire à travers l'obtention de financements en mécénat et dans le cadre d'appels à projets.

Le détail du programme d'action est annexé à la convention de financement

Action 1. Former à la médecine narrative

Proposer du contenu en formation initiale pour les futurs soignants : modules de médecine narrative dans la formation approfondie en sciences médicales et en formation de kinésithérapeute, séminaires dans les formations d'aides-soignants et des métiers de la rééducation, contribution à la préparation au concours d'infirmier, séminaire pour les internes en médecine générale...

Former les soignants en exercice avec des colloques et des modules de formation continue.

Création d'un diplôme universitaire (DU) en médecine narrative (90 heures) et contribution à trois DU existants : DU Ethique des soins palliatifs et de la fin de vie, DU Philosophie et épistémologie de la psychiatrie (coordination) et DU Expérience de la psychiatrie.

Action 2. Terrain et recherche cliniques

Mise en place d'un atelier pilote « médecine narrative » avec le conteur sénégalais et bordelais Cheikh SOW auprès d'enfants du service pédiatrie-drépanocytose sur le sujet de la douleur.

Journée d'étude et projet de recherche sur la narrativité et la temporalité dans le soin (services de réanimation et soins palliatifs)

Dispositifs dédiés à l'accompagnement des soignants avec des ateliers mensuels et des « pauses narratives mensuelles ».

Action 3. Activités de recherche

Plusieurs projets de recherche sont directement liés à la chaire :

- projet de recherche-création Maison Notman-Pavillon V (Université de Montréal) : la place de la voix des patients et leur circulation dans les lieux de soin ;
- projet *Aidance* : travail de définition et caractérisation de la figure de l'aidant ;
- projet *Hôpital, un lieu sensible* : élargir la médecine narrative à la prise en compte des lieux et travailler sur l'expérience sensible de/à l'hôpital ;
- projet ENNACS *Expérience, Narrativité et Numérique dans les Agents Conversationnels* : pour des agents conversationnels relationnels ;
- projet sur la notion de perspective et point de vue, avec un post-doctorant recruté et financé pour 2 ans.
- deux thèses de doctorat

En termes de diffusion et valorisation de la recherche, en dehors de nombreux séminaires et conférences organisés et ouverts au public, plusieurs actions sont prévues :

- collection « Récits & Soins » aux éditions du Bord de l'eau
- livre en cours d'écriture : *Pour une médecine narrative* (essai/manifeste)
- site internet en création.

En lien, la première Association francophone de médecine narrative sera créée à l'automne 2023.

3. Plan prévisionnel de financement

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier en fonctionnement d'un montant de 40 000 euros dans le cadre d'un budget prévisionnel de 1 313 000 euros pour la durée totale de la chaire, de 2023 à 2027 (5 ans).

Ce montant représente 3,05 % du budget prévisionnel global et constitue une contribution au projet de chaire dans son ensemble.

A compter de 2023, et pour une durée de 5 ans, il est proposé d'accorder une subvention annuelle à la Fondation Bordeaux Université pour les activités de cette chaire selon la répartition suivante :

- 5 000 € en 2023
- 10 000 € en 2024
- 10 000 € en 2025
- 10 000 € en 2026
- 5 000 € en 2027

Cette subvention sera attribuée sous réserve du vote par le Conseil de Bordeaux Métropole du budget primitif de chaque année concernée et selon les modalités de versement inscrites à la convention de financement annexée à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2016-425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 17 juillet 2023,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la Chaire de médecine narrative à l'hôpital, par son action et ses objectifs, participe pleinement aux orientations stratégiques de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche notamment par la création d'un pôle

d'excellence interdisciplinaire sur la Métropole et au travers du développement d'un dialogue entre la recherche et le territoire.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à la Fondation Bordeaux Université une subvention de fonctionnement de 5 000 euros pour l'exercice 2023 au titre du soutien annuel aux activités de la Chaire de médecine narrative à l'hôpital.

Article 2 : d'attribuer à la Fondation Bordeaux Université une subvention de fonctionnement de 35 000 euros répartie sur les exercices 2024 à 2027, selon la répartition inscrite à la convention pluriannuelle pour le soutien aux activités de la Chaire de médecine narrative à l'hôpital, sous réserve du vote par le Conseil métropolitain des crédits correspondant au Budget Primitif de chaque année concernée.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention pluriannuelle ci-annexée précisant les conditions d'attribution de ces subventions, ainsi que tout acte afférent.

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023 et les suivants, chapitre 65, article 65748, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur CAZENAVE;

Ne prend pas part au vote : Monsieur TOUZEAU, Monsieur CAZABONNE, Madame DEMANGE, Madame LECERF MEUNIER, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Madame RECALDE, Monsieur RIVIERES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2023	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2023	